



Information relative à l'accès par l'ensemble des personnels à l'offre de formation proposée par l'École Académique de la Formation Continue

Instruction relative à l'accès par l'ensemble des personnels à l'offre de formation proposée par l'École Académique de la Formation Continue sur le site académique

École Académique de la Formation Continue - EAFC

Affaire suivie par :
Marie-Laure De Bue
Mél : ce.eafc@ac-creteil.fr

Texte adressé à l'ensemble des personnels de l'académie de Créteil.

L'École Académique de la Formation Continue a pour ambition de rendre plus accessible la formation par l'ensemble des personnels permettant à chacun de faire des choix en fonction de ses besoins tout au long de l'année.

De janvier à juin 2023, il sera possible de bénéficier d'offres de formation nouvelles. Ces offres proposées au fil de l'eau sont à découvrir sur la page EAFC du site académique, <https://www.ac-creteil.fr/edito/eafc>, en cliquant sur le bandeau jaune en haut de la page « S'abonner à des parcours de formation et à des ateliers pédagogiques en ligne tout au long de l'année ».

Chaque personnel de l'académie de Créteil peut ainsi s'abonner librement aux actions de formation souhaitées dès qu'elles sont publiées. S'abonner permet de manifester son intérêt pour une action de formation. Dès que l'action de formation souhaitée est programmée, le personnel reçoit un message sur son adresse académique lui demandant de se préinscrire. Il peut ainsi confirmer son intérêt ainsi que sa possibilité d'assister à l'action de formation souhaitée. Lors de cette étape, le supérieur hiérarchique est informé et émet un avis.

L'éventail complet des possibilités de développer ses compétences métier et d'enrichir son parcours professionnel est disponible à l'adresse suivante, <https://www.ac-creteil.fr/edito/eafc>. Toute l'équipe de l'EAFC reste disponible pour tout complément d'informations.



École Académique de la Formation Continue

Directrice
Marie-Laure De Bue